



L'offre de service de la branche famille autour de la séparation, focus sur les missions de l'Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (ARIPA)

Description :

L'Aripa vise à simplifier et à améliorer les demandes de recouvrement des impayés de pension alimentaire pour les familles après une séparation.

Cette formation propose aux agents des Caf de mieux appréhender l'ensemble du dispositif pour favoriser sa mise en œuvre.

Objectifs :

- Mieux aider au recouvrement des impayés de pension alimentaire
- Appréhender l'ensemble des dispositifs de soutien à la parentalité et d'aide à la décision autour de la séparation

Programme :

- L'Offre de service séparation des Caf
 - prestations légales
 - information et accompagnement des familles
 - partenariat
- Focus sur les missions et évolutions récentes de l'Aripa
- Déploiement du parcours « séparation » (travail sur des cas pratiques de mise en situation)

Méthode pédagogique :

- Apports législatifs et réglementaires
- Echanges de pratiques
- Quiz

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis,



pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances

- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud** : à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :

Tous publics

Pré-requis :

Aucun

Programmation :

Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr

Catégorie :

Connaissance de la Sécurité Sociale

Lieu :

Irfaf

Tarif / Jour / stagiaire : 150 €

Modalités animation :

présentiel et classe virtuelle

Formateur :

Intervenant institutionnel

Effectif :

8 à 12 agents

Durée en jours :

1

Durée en heures :

7